

**COMITE DEPARTEMENTAL MEUSIEN
DE LA LIGUE NATIONALE FRANCAISE
CONTRE LE CANCER**

Siège social : Bâtiment les Roises

55000 SAVONNIERES DEVANT BAR

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

SA FIDUREX

**Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de NANCY**

**29 Boulevard de la Rochelle
55000 BAR LE DUC**

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

**EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES**

François PETITJEAN
Christophe PETITJEAN
Cyrille KAH
Marie-Josèphe BOUCQ

EXPERTS COMPTABLES

Cyril MICHEL
Kévin HENRY
Audrey SALAUN

SIÈGE SOCIAL

55000 BAR LE DUC
29, bld de la Rochelle

Tél. : 03 29 79 04 42
Fax : 03 29 76 37 17

AGENCES

57070 METZ
Bât. CESCO
4, rue Marconi

Tél. 03 87 20 41 72

54320 MAXEVILLE
19, rue de la Meuse

Tél. : 03 83 97 83 10

52100 SAINT-DIZIER
13, rue du Dr Desprès

Tél. : 03 25 56 33 19

55200 COMMERCEY
1 bis, rue de Lisle

Tél. 03 29 91 04 50
Fax : 03 29 91 32 79

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

**COMITE DEPARTEMENTAL MEUSIEN
DE LA LIGUE NATIONALE FRANCAISE
CONTRE LE CANCER**

Siège social : Bâtiment les Roises

55000 SAVONNIERES DEVANT BAR

A l'assemblée générale de l'association « COMITE DEPARTEMENTAL MEUSIEN DE LA LIGUE NATIONALE FRANCAISE CONTRE LE CANCER »,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Comité Départemental Meusien de la Ligue Nationale Française contre le Cancer » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

SA au capital de 600 000 € - RCS BAR LE DUC B 330 252 693 - N° SIRET 330 252 693 00032 - APE 6920 Z

E-mail : fidurex@fidurex.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la Région Lorraine
Commissaire aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Nancy

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Le comité départemental a comptabilisé dans les comptes 2021 un montant de subventions versées ou à verser au titre de la recherche et des actions pour les malades de : 152 146,42 euros ; ces emplois représentent 44,40 % des ressources collectées auprès du public. Nous avons rapproché le montant des subventions nationales et régionales des éléments fournis par le bureau national et nous nous sommes assurés que ces financements avaient fait l'objet d'une décision de votre Conseil d'Administration sur l'exercice 2021 ;
- la cotisation statutaire versée au bureau national est calculée sur les ressources de l'exercice précédent ainsi que le précise l'annexe;
- nous avons mis en œuvre un contrôle de cohérence sur l'exhaustivité des ressources par rapprochement avec le logiciel de suivis de dons et d'émission de reçus fiscaux.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.



V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à BAR LE DUC
Le 21 mars 2022

Pour la SA FIDUREX
Le Président du Conseil d'Administration
et Directeur Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Petitjean', written over a horizontal line.

François PETITJEAN
Commissaire aux Comptes

**COMITE DEPARTEMENTAL MEUSIEN
DE LA LIGUE NATIONALE FRANCAISE
CONTRE LE CANCER**

Siège social : Bâtiment les Roises

55000 SAVONNIERES DEVANT BAR

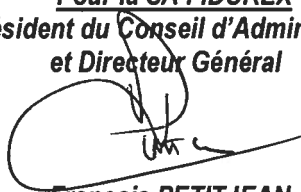
Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

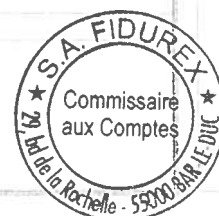
Fait à BAR LE DUC
Le 21 mars 2022

**Pour la SA FIDUREX
Le Président du Conseil d'Administration
et Directeur Général**



**François PETITJEAN
Commissaire aux Comptes**

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 875.53	(13 310.33)	565.20	1 979.07
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	13 875.53	(13 310.33)	565.20	1 979.07
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	13 875.53	(13 310.33)	565.20	1 979.07
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				147.64
CRÉANCES	78 890.07		78 890.07	13 947.83
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 694.25		1 694.25	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	77 195.82		77 195.82	13 947.83
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	317 868.60	(9.08)	317 859.52	264 627.80
Valeurs mobilières de placement	191 257.39	(9.08)	191 248.31	190 233.92
Disponibilités	126 611.21		126 611.21	74 393.88
Charges constatées d'avance	767.80		767.80	767.80
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	397 526.47	(9.08)	397 517.39	279 491.07
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	411 402.00	(13 319.41)	398 082.59	281 470.14
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				



BILAN PASSIF

Exercice au
31/12/2021Exercice au
31/12/2020

Fonds propres sans droit reprise

Fonds propres statutaires

Fonds propres complémentaires

Fonds propres avec droit reprise

Fonds propres statutaires

Fonds propres complémentaires

Ecart de réévaluation

Réserves

225 179.30

250 967.70

Réserves statutaires ou contractuelles

225 179.30

250 967.70

Réserves pour projet de l'entité

Autres réserves

Report à nouveau

Excédent ou déficit de l'exercice

90 094.12

(25 788.40)

Situation nette (sous total)

315 273.42

225 179.30

Fonds propres consommables

Fonds propres consommables

Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

FONDS PROPRES - TOTAL I

315 273.42

225 179.30

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Fonds dédiés

FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II

Provisions pour risques

5 888.00

5 263.00

Provisions pour charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III

5 888.00

5 263.00

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS

DETTES

67 177.68

51 027.84

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

20 108.86

16 349.98

Dettes des legs et donations

Dettes sociales

8 552.53

3 326.35

Dettes fiscales

376.49

26.47

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

38 139.80

31 325.04

Legs et donations en cours de réalisation

Produits constatés d'avance

9 743.49

EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV

76 921.17

51 027.84

Ecart de conversion passif (V)

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)

398 082.59

281 470.14



COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	12 736.00	12 088.00	648.00	5.36 %
Ventes de biens et services	3 267.66	1 577.64	1 690.02	
Ventes de biens	3 117.16	1 552.89	1 564.27	
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	150.50	24.75	125.75	
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	6 686.76	5 443.21	1 243.55	22.85 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	211 215.47	115 185.78	96 029.69	83.37 %
Dons manuels	211 215.47	112 539.78	98 675.69	87.68 %
Mécénats		2 646.00	(2 646.00)	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	119 613.88		119 613.88	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	467.62		467.62	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	192.37	1 100.27	(907.90)	-82.52 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	354 179.76	135 394.90	218 784.86	
Achats de marchandises	161.84	161.30	0.54	0.33 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	64 144.15	52 019.33	12 124.82	23.31 %
Aides financières	157 402.93	62 404.04	94 998.89	
Impôts, taxes et versements assimilés	341.69	143.00	198.69	
Salaires et traitements	27 857.46	26 065.96	1 791.50	6.87 %
Charges sociales	9 871.03	8 396.15	1 474.88	17.57 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 436.15	1 383.28	52.87	3.82 %
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	8 159.80	12 904.77	(4 744.97)	-36.77 %
CHARGES D'EXPLOITATION	269 375.05	163 477.83	105 897.22	64.78 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	84 804.71	(28 082.93)	112 887.64	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	55.29	57.30	(2.01)	-3.51 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	1 014.39		1 014.39	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	1 069.68	57.30	1 012.38	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		1 023.47	(1 023.47)	
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme		339.00	(339.00)	
CHARGES FINANCIÈRES		1 362.47	(1 362.47)	
RÉSULTAT FINANCIER	1 069.68	(1 305.17)	2 374.85	



COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	85 874.39	(29 388.10)	115 262.49	
Sur opérations de gestion	4 982.35	3 599.70	1 382.65	38.41 %
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 982.35	3 599.70	1 382.65	38.41 %
Sur opérations de gestion	159.90		159.90	
Sur opérations en capital	602.72		602.72	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	762.62		762.62	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4 219.73	3 599.70	620.03	17.22 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	360 231.79	139 051.90	221 179.89	
TOTAL DES CHARGES	270 137.67	164 840.30	105 297.37	63.88 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	90 094.12	(25 788.40)	115 882.52	
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	26 399.01	16 731.35	9 667.66	57.78 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	26 399.01	16 731.35	9 667.66	57.78 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	26 399.01	16 731.35	9 667.66	57.78 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	26 399.01	16 731.35	9 667.66	57.78 %
NON AFFECTÉS				



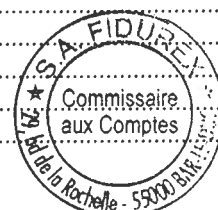


ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021



TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES	4
1.1 OBJET SOCIAL		4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES		4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE		5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES		6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX		6
2.1.1 Préambule		6
2.1.2 Cadre légal de référence		6
2.2 DÉROGATIONS		6
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux		6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN		7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF		7
3.1.1 Principes généraux		7
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)		7
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »		7
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé		8
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements		8
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières		8
3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021		9
3.1.7 Stocks NEANT		9
3.1.1 État des échéances des créances		9
3.1.2 Tableaux des dépréciations		9
3.1.3 Disponibilités		10
3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan		10
3.1.5 Charges constatées d'avance		11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF		12
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres		12
3.2.1 Fonds dédiés NEANT		13
3.2.2 Provisions pour risques et charges		14
3.2.2.1 Tableau de variation		14
3.2.2.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés		14
3.2.3 Dettes		14
3.2.3.1 État des échéances		14
3.2.3.2 Détail des dettes fiscales et sociales		15
3.2.4 Charges à payer par postes du bilan		15
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN		15
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT		16
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)		16
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION		17
4.2.1 Produits liés à la générosité du public		17
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie		17
4.2.1.2 Dons manuels		17
4.2.1.3 Mécénat		17
4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public		17
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public		17
4.2.2.1 Parrainage des entreprises		17
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie		18
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public		18
4.2.3 Subventions et autres concours publics		18
4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations NEANT		19
4.2.5 Utilisation des fonds dédiés NEANT		19
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION		19
4.3.1 Modalités de répartition des charges		19



4.3.2	Missions sociales	20
4.3.3	Frais de recherche de fonds	20
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	20
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	20
4.3.4	Frais de fonctionnement	21
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	21
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice NEANT	21
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	21
4.4.1	Principes généraux	21
4.4.2	Principes de valorisation	22
4.5	TABEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	23
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	24
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	24
4.6.2	Charges et produits exceptionnels	24
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	25
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	25
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	26
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	26
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	27
5.1	AUTRES INFORMATIONS	27
5.1.1	Informations relatives aux bénévoles	27
5.1.2	Informations relatives au personnel salarié	28
5.1.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	28
5.1.4	Certification du nombre d'adhérents	28



1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer » est organisée en comités départementaux bénéficiant chacun d'une personnalité juridique. Le comité de la Meuse, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, relaie les missions de l'association nationale depuis février 1982.

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;



- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Changement de siège social : Les Roises 55000 SAVONNIERES DEVANT BAR à compter du 15/07/2021
- Création d'une antenne à Verdun le 20/07/2021, CH St Nicolas 55100 VERDUN
- Nous vous rappelons le montant relatif au financement des missions sociales :
 - Subventions CCIR-GE : 57 000,00 €
 - Subventions recherches nationales : 93 146,42 €
 - Actions pour les malades : 35 731,37 €
 - Actions en direction des malades/proches : 2 000,00 €
- Legs d'un montant exceptionnel comptabilisé en QP de générosité reçue du siège : Assurance-vie perçue suivant ancienne convention liant le comité à la Ligue Nationale : 114 255,32 € dont 50% a été consacré au financement de la recherche et 50% en affectation libre ainsi que prévu par la convention
- Autre changement significatif touchant l'activité du comité :
 - Don exceptionnel de 35 000,00€ perçu le 23/12/2021
 - Fonds d'urgence aide sociale versé le 17/11/2021 par la Ligue Nationale de 15 000,00 €. Nous vous précisons que 9 743,49 € ont été comptabilisés en produits constatés d'avance au 31/12/2021.
- La crise sanitaire s'est poursuivie en début d'année 2021 : la manifestation Une Rose Un Espoir n'a pas été réalisée. Pour une meilleure comparabilité des comptes, il est rappelé que le comité avait été fortement impacté par la crise sanitaire en 2020 : il avait enregistré une baisse sensible de ses ressources (97 k€) et corrélativement avait réduit le montant des subventions recherche.
- L'ensemble de ces éléments engendre sur 2021 un excédent de 90 094,12 € .

Par ailleurs, le comité devrait percevoir un legs sur 2022 en complément de l'assurance-vie encaissée en 2021. A la date d'arrêté des comptes, ce legs a été accepté par le bureau national de la Ligue, mais est non encore finalisé par le notaire, dans l'attente de la vente d'un bien immobilier. Ce legs ne fait l'objet d'aucune inscription dans les comptes 2021 du comité de la Meuse, ce dernier n'étant pas reconnu d'utilité publique. Le montant à percevoir devrait être de l'ordre de 70 k€ à comptabiliser sur l'exercice 2022 en QP générosité du siège et compte tenu de la nouvelle convention liant le comité à la Ligue Nationale à compter des encaissements 2022.



2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.



3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	25 871,12		11 995,59	13 875,53
Immobilisations financières				
Total	25 871,12	0,00	11 995,59	13 875,53

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	0,00	11 995,59
Aménagements des bureaux loués suite déménagement		11 995,59
→ ...		
Immobilisations financières	0,00	0,00
→ ...		
→ ...		
Total	0,00	11 995,59



3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	23 892,06	811,15	11 392,87	13 310,34
Amort. Immobilisations financières				

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.



3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks **NEANT**

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0,00	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	1 694,25	1 694,25	
→ Autres Créances	77 195,82	77 195,82	
→ Créances reçues par legs ou donations		0,00	
→ Charges constatées d'avance	767,80	767,80	
Total	79 657,87	79 657,87	0,00

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0



Placements	Valeur 2020 Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions Contrat de capitalisation Obligations Bons du trésor Autres valeurs mobilières	190 233,92	191 248,31		1 014,39	
Total	190 233,92	191 248,31	0,00	1 014,39	0,00

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	98 139,12	
Chèques à encaisser	4 163,00	
Livrets et comptes épargne	11 113,26	55,29
Caisse	13 195,83	
Comptes à terme		
Total	126 611,21	55,29

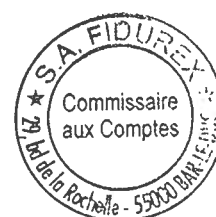
3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		
→ AAR intra groupe		147,64
→ Autres avoirs à recevoir		683,16
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Caisse retraite et prévoyance- trop versé	140,90	140,90
→ Dons à recevoir BN	18 512,64	8 410,95
→ Autres produits à recevoir	1 346,70	200,00
→ Autres produits à recevoir du BN	57 127,66	
→		
→		
Disponibilités		
Total	77 127,90	9 582,65



3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Matériel Golf	767,80	767,80
...		
...		
...		
...		
Total	768	768



3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves	250 967,70	-25 788,40	-28 787,83					225 179,30
Report à nouveau	-25 788,40					25 788,40	28 787,83	90 094,12
Excédent ou déficit de l'exercice								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	225 179,30	-25 788,40	-28 787,83	0,00	0,00	25 788,40	28 787,83	315 273,42



3.2.1 Fonds dédiés NEANT

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ d' ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0



3.2.2 Provisions pour risques et charges

3.2.2.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	5 263	625		5 888
→				
Total	5 263	625	0	5 888

3.2.2.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.3 Dettes

3.2.3.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0,00		
→ à plus de 1 an à l'origine		0,00		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 108,86	20 108,86		
Dettes des legs ou donations		0,00		
Dettes fiscales et sociales	8 929,02	8 929,02		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0,00		
Autres dettes	38 139,80	38 139,80		
Produits constatés d'avance	9 743,49	9 743,49		
Total	76 921,17	76 921,17	-	-



3.2.3.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	0	0
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	8 929,02	3 352,82
→ Urssaf/ Pôle emploi	6 348,45	1 284,35
→ Caisse de retraite		
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel autres charges à payer	53,08	
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	1 590,00	1 540,00
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	561,00	502,00
→ Prélèvement à la source	376,49	26,47
Total	8 929,02	3 352,82

3.2.4 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	16 950,15	13 076,57
4081-Factures non parvenues Fournisseurs	3 250,26	3 098,00
4082-Factures non parvenues Intragroupe	13 699,89	9 978,57
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0,00	0,00
...		
...		
...		
Dettes sociales	2 151,00	2 042,00
428200- Provision CP	1 590,00	1 540,00
438200- Charges sur provision CP	561,00	502,00
Autres dettes :	38 139,80	31 325,04
4681-Frais des Bénévoles	533,93	
4684-Charges à payer Recherche		21 000,00
4685-Charges à payer Autres	1 959,45	1 838,79
46860000-Charges à payer voyages et Déplacements		
46863100-Charges à payer Recherche à Régler	35 646,42	8 486,25
Total	57 240,95	46 443,61

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant



4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.



REPORTING - COMITÉ DE LA MEUSE			Décembre 2021		Décembre 2020	
EMPLOIS			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES			195 862,68	187 877,79	97 188,84	95 639,48
1.1 Réalisées en France			195 862,68	187 877,79	97 188,84	95 639,48
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme			43 716,26	35 731,37	38 950,94	37 461,58
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France			152 146,42	152 146,42	58 237,90	58 177,90
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes			35 154,97	35 154,97	29 607,21	29 607,21
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			35 154,97	35 154,97	29 607,21	29 607,21
2.1 Frais d'appel à la générosité du public						
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT			38 495,02	33 826,49	36 831,78	31 237,39
3.1 Frais d'information et de communication			638,00	638,00	909,00	909,00
3.2 Frais de fonctionnement			36 077,97	31 459,60	33 661,38	28 795,11
3.3 Autres charges			1 779,05	1 728,89	2 261,40	1 533,28
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			625,00	625,00	1 212,47	1 212,47
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES						
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE						
TOTAL CHARGES			270 137,67	257 484,25	164 840,30	157 696,55
EXCÉDENT OU DÉFICIT			90 094,12		-25 788,40	



B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			Décembre 2021		Décembre 2020	
CHARGES PAR DESTINATION			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			14 291,95	14 291,95	12 466,64	12 466,64
Réalisées en France			14 291,95	14 291,95	12 466,64	12 466,64
Réalisées à l'étranger						
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS			7 410,46	7 410,46	2 612,12	2 612,12
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			4 696,60	4 696,60	1 652,59	1 652,59
TOTAL			26 399,01	26 399,01	16 731,35	16 731,35

LA LIQUE CONTRE LE CANCER		REPORTING - COMITÉ DE LA MEUSE	Décembre 2021		Décembre 2020	
RESSOURCES			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE						
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-341 631,79	-341 631,79	-128 908,72	-128 908,72
	1.1	Cotisations sans contrepartie	-12 736,00	-12 736,00	-12 088,00	-12 088,00
	1.2	Dons, legs et mécénat	-211 215,47	-211 215,47	-115 185,78	-115 185,78
	1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-117 680,32	-117 680,32	-1 634,94	-1 634,94
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-10 898,85		-4 699,97	
	2.1	Cotisations avec contrepartie				
	2.2	Parrainage des entreprises				
	2.3	Contributions financières sans contrepartie	-5 256,51			
	2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	-5 642,34		-4 699,97	
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-6 686,76			
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-1 014,39	-1 014,39	-5 443,21	
5.	UTILISATIONS DES FONDS DEDIEES ANTERIEURS					
TOTAL			-360 231,79	-342 646,18	-139 051,90	-128 908,72

			Décembre 2021		Décembre 2020	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE						
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-26 399,01	-26 399,01	-16 731,35	-16 731,35
	Bénévolat		-26 399,01	-26 399,01	-16 731,35	-16 731,35
	Prestations en nature					
	Dons en nature					
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
	Prestations en nature					
	Dons en nature					
	TOTAL		-26 399,01	-26 399,01	-16 731,35	-16 731,35



4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.
Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Assurance vie reçue	114 357,37	
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
70710000-B500-Vivre	100,00	45,00
70800000-6600-Manifestations	15,00	
70800000-6700-Cartouches	135,50	24,75
70700000-B310-Matériel Octobre Rose	3 017,16	1 507,89
76800000-9050-Intérêts Livret A	55,29	57,30
Total	117 680,32	1 634,94

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale ou une entreprise sans contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.



Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Autres produits (gestion courante et exercices antérieurs)		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	10 898,85	4 699,97

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « **Report en fonds dédiés** » en contrepartie du passif « **Fonds dédiés sur subvention d'exploitation** ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations NEANT

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés NEANT

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie par clé de répartition. Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 16 décembre 2020.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	2 273,24	1 863,28	3 316,68	7 453,20
Assurance	167,06	136,94	1 065,79	1 369,79
Electricité et eau	514,03	421,30	749,79	1 685,12
Téléphone/Internet	199,33	163,39	386,83	749,55
Affranchissement		9 346,68	42,00	9 388,68
Autres (à préciser)				0,00
Total	3 153,66	11 931,59	5 561,09	20 646,34

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.



Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	2 069,04	1 899,65
Actions d'information, de prévention et de dépistage	9 872,61	8 634,80
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	9 404,89	8 634,80
Frais de fonctionnement (dont communication)	16 381,96	15 292,86
Total	37 728,50	34 462,11

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	12 341,01	10 755,17
Actions d'information, prévention, dépistage	27 111,19	21 237,77
Actions de formation	741,33	311,61
Actions de recherche	3 196,34	6 130,20
Actions autres	326,39	516,19
Total	43 716,26	38 950,94
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	2 000,00	4 301,90
Actions d'information, prévention, dépistage		60,00
Actions de formation		0,00
Actions de recherche	150 146,42	53 876,00
Actions autres		0,00
Total	152 146,42	58 237,90

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;



- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	638,00	909,00
Frais de gestion :		
Frais de gestion	32 961,95	29 517,90
Impôts et taxes	341,69	143,00
Cotisation statutaire 10%	2 774,33	4 000,48
Charges financières	967,90	1 067,12
Dotations aux amortissements	811,15	1 194,28
Total	38 495,02	36 831,78

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice NEANT

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

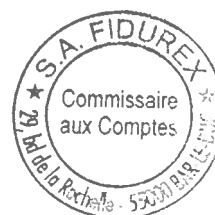


Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	26 399,01	16 731,35
Total		26 399,01	16 731,35

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses



4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales					Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources						
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes								
Achats de marchandises	161,84											161,84
Variation de stock												0,00
Autres achats et charges externes	22 276,37					24 444,51	17 423,27					64 144,15
Aides financières	5 256,51	152 146,42						341,69				341,69
Impôts, taxes et versement assimilés								12 072,78				27 857,46
Salaires et traitements	8 832,83					6 951,85		4 309,18				9 871,03
Charges sociales	3 108,81					2 453,04		811,15	625,00			1 436,15
Dotations aux amortissements et dépréciations												0,00
Dotations aux prévisions												0,00
Report en fonds dédiés												0,00
Autres charges	4 079,90					1 305,57	2 774,33					8 159,80
Charges financières												0,00
Charges exceptionnelles							762,62					762,62
Participations des salariés aux résultats												0,00
Impôt sur les bénéfices												0,00
TOTAL	43 716,26	152 146,42	0,00	0,00	35 154,97	0,00	38 495,02	625,00	0,00	0,00		270 137,67

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales			Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées		Réalisées			
	en France	à l'étranger	à l'étranger			
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens						
Prestations de services	14 291,95			7 410,46	4 696,60	26 399,01
Personnel bénévole						
TOTAL	14 291,95	0,00	0,00	7 410,46	4 696,60	26 399,01



4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

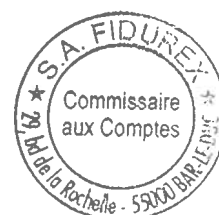
4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 045
Total	3 045

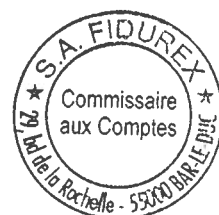
4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
CL RBt CPAM EXC SUBV 2020 TABA	50,16
LCL MAIS PRESSE St MIHIEL 2020	100,00
CL OCTOBRE ROSE 2020	4 832,19
Total	4 982,35
Charges exceptionnelles	
REGUL SUR FACT GDF 09/2017	159,90
VAL COMPTA IMMO CEDE	602,72
Total	762,62



4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)



4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
Antérieur à 2009	corporelles	8 818,48			8 818,48	223,82	223,82
2009							
2010							
2011							
2012	corporelles	859,92			859,92		
2013							
2014							
2015							
2016	corporelles	1 135,43			1 135,43		
2017	corporelles	898,80			898,80	180,78	180,78
2018	corporelles	1 062,50			1 062,50	39,75	39,75
2019							
2020	corporelles	1 100,40			1 100,40	366,80	366,80
2021							
Total		13 875,53	0,00	0,00	13 875,53	811,15	811,15

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

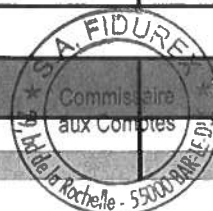
L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.



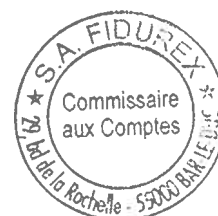
LA LIQUE COMPTES ANNUELS	055 - COMITÉ DE LA MEUSE	Décembre 2021	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		187 877,79	95 639,48
1.1 Réalisées en France		187 877,79	95 639,48
Actions réalisées par l'organisme		35 731,37	37 461,58
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		7 084,50	10 755,17
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		24 382,81	19 748,41
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		741,33	311,61
Actions de société et politique de santé		326,39	516,19
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		3 196,34	6 130,20
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		152 146,42	58 177,90
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		2 000,00	4 301,90
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		150 146,42	53 876,00
Programmes nationaux		93 146,42	32 876,00
Programmes régionaux et départementaux		57 000,00	21 000,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		35 154,97	29 607,21
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		35 154,97	29 607,21
Frais d'appel de dons		19 678,40	13 946,28
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		15 476,57	15 655,48
Frais de traitements des legs			5,45
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes			
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		33 826,49	31 237,39
3.1 Frais d'information et de communication		638,00	909,00
Frais d'information et de communication externe		638,00	909,00
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		31 459,60	28 795,11
Frais de gestion		28 343,58	24 651,63
Formation administrative			
Impôts et taxes		341,69	143,00
Cotisation statutaire 10%		2 774,33	4 000,48
3.3 Autres charges		1 728,89	1 533,28
Charges financières		917,74	339,00
Dotations aux amortissements		811,15	1 194,28
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		256 859,25	156 484,08
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		625,00	1 212,47
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		85 161,93	
TOTAL		342 646,18	157 696,55

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		14 291,95	12 466,64



	055 - COMITÉ DE LA MEUSE	Décembre 2021	Décembre 2020
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
	Réalisées en France	14 291,95	12 466,64
	Réalisées à l'étranger		
	2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	7 410,46	2 612,12
	3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	4 696,60	1 652,59
	TOTAL	26 399,01	16 731,35

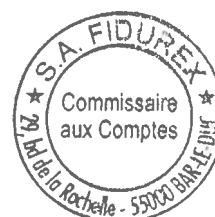
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		



LA LIQUE CONTRE LE CANCER	055 - COMITÉ DE LA MEUSE	Décembre 2021	Décembre 2020
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-341 631,79	-128 908,72
1.1 Cotisations sans contrepartie		-12 736,00	-12 088,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-211 215,47	-115 185,78
Dons manuels non affectés		-162 581,40	-100 396,60
Dons manuels affectés		-48 634,07	-12 143,18
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat			-2 646,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-117 680,32	-1 634,94
Manifestations		-15,00	
Ventes (dont abonnement à vivre)		-100,00	-45,00
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération		-135,50	-24,75
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-3 017,16	-1 507,89
Autres produits affectés			
Produits financiers		-55,29	-57,30
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-114 357,37	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-1 014,39	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURES			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-342 646,18	-128 908,72
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			-28 787,83
TOTAL		-342 646,18	-157 696,55

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	221 301,20	248 894,75
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	85 161,93	-28 787,83
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	1 413,87	1 194,28
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	307 877,00	221 301,20

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-26 399,01	-16 731,35
Bénévolat	-26 399,01	-16 731,35
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-26 399,01	-16 731,35



5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit";	19			
Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	11	753	0,46	11 837,16
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc....	18	291	0,18	4 574,52
réunions...	1	4	0,00	62,88
Organisation de manifestations	43	531,5	0,32	8 355,18
Communication, démarches auprès des médias	2	5	0,00	78,60
Ventes au profit du CD			0,00	0,00
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)	1	1	0,00	15,72
Quête sur la voie publique ou à domicile			0,00	0,00
Démarches auprès des notaires, des entreprises...			0,00	0,00
Autres.	11	94	0,06	1 477,68
Total	106	1 680	1	26 401,74

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES



5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	1	1 820	1
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
Total	1	1 820	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

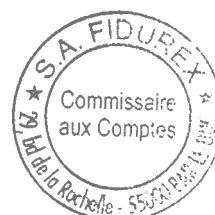
Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	1 883,72
6257 - Réceptions	Restauration	
...	...	
...	...	
...	...	
Total		1 883,72

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 1 592 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.



RAPPORT SPECIAL

**EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES**

François PETITJEAN
Christophe PETITJEAN
Cyrille KAH
Marie-Josèphe BOUCQ

EXPERTS COMPTABLES

Cyril MICHEL
Kévin HENRY
Audrey SALAUN

SIÈGE SOCIAL

55000 BAR LE DUC
29, bld de la Rochelle

Tél. : 03 29 79 04 42
Fax : 03 29 76 37 17

AGENCES

57070 METZ
Bât. CESCO
4, rue Marconi

Tél. 03 87 20 41 72

54320 MAXEVILLE
19, rue de la Meuse

Tél. : 03 83 97 83 10

52100 SAINT-DIZIER
13, rue du Dr Desprès

Tél. : 03 25 56 33 19

55200 COMMERCEY
1 bis, rue de Lisle

Tél. 03 29 91 04 50
Fax : 03 29 91 32 79

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

**COMITE DEPARTEMENTAL MEUSIEN
DE LA LIGUE NATIONALE FRANCAISE
CONTRE LE CANCER**

Siège social : Bâtiment les Roises

55000 SAVONNIERES DEVANT BAR

A l'assemblée générale de l'association « COMITE DEPARTEMENTAL MEUSIEN DE LA LIGUE NATIONALE FRANCAISE CONTRE LE CANCER »,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE

Convention passée au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à BAR LE DUC, le 21 mars 2022

Pour la SA FIDUREX
Le Président du Conseil d'Administration
et Directeur Général



François PETITJEAN
Commissaire aux comptes